SEIGNEURS EN DONZIAIS

*Monastères*

# Prieuré saint-marc-de-fontenay

## *ordre de grandmont*

(corvol-l'orgueilleux)

## Art. Saint Pèlerin dans la liste des évêques d'Auxerre

« *D'après une tradition conservée à Corvol-l'Orgueilleux,* ***saint Pèlerin*** *aurait évangélisé cette contrée; on prétend que le prieuré de Saint-Marc de Fontenay fut construit sur le lieu même ou le saint Apôtre avait prêché.* »

---

**Saint Pèlerin**

Dès les premiers siècles de l'Église, l'évangile avait été annoncé dans l'Auxerrois et dans le Donziais, qui formait la majeure partie de l'ancien diocèse d'Auxerre. Lebeuf prétend que saint Savînien, apôtre du Sénonais, avait étendu son zèle apostolique jusque dans le Nivernais, en y députant des missionnaires; les deux diacres Sérotinus et œoaldus seraient venus y prêcher, et saint Austremoine se serait arrêté à Nevers avant d'aller se fixer à Clermont. Malgré les persécutions, la foi se propageait donc en secret, et bientôt les chrétiens de l'Auxerrois firent parvenir jusqu'à Rome leurs vœux ardents pour avoir au milieu d'eux un évêque et des prêtres; Saint Sixte II occupait alors la chaire de saint Pierre; il ne put se refuser aux désirs trop légitimes des peuples de l'Auxerrois, et il jeta les yeux sur Pèlerin ou Pérégrin, compagnon de saint Laurent, pour remplir cette importante mission (1). Après lui avoir imposé les mains, il lui ordonna de partir pour les Gaules. Le cardinal Baronius fait remarquer qu'il fut un des quatre que consacra ce saint pontife, au mois de décembre, selon l'usage adopté dans l'Église.

Ce fut vers l'au 258 ou 259 que Pèlerin se mit en route, ayant pour compagnons Marse, prêtre; Corcodome diacre; Jovinien et Alexandre, sous-diacres, et un autre Jovinien, lecteur. Ils débarquèrent à Marseille, puis se rendirent à Lyon, laissant partout sur leur passage des marques non équivoques de leur zèle et de leur sainteté. De là ils pénétrèrent jusque sur les rives de Ï'Yonne, c'est-à-dire dans le pays des Gaules, où l'idolâtrie avait jeté de plus profondes racines. L'Yonne, source de l'abondance et de la prospérité du pays, était adorée comme une déesse, sous le nom d'Icauna, et on lui avait dressé des autels (2); Apollon, Jupiter, Mercure, toutes les divinités romaines et celles de l'Orient, recevaient l'encens que leur of-fraient nos aïeux. Tel était le champ que la Providence avait réservé au zèle de Pèlerin et de ses disciples. Dieu bénit leurs premiers efforts. L'éloquence, la sainteté et les miracles de Pèlerin convertirent les principaux habitants d'Auxerre; bientôt il put construire une petite église sur les bords de l'Yonne, à la source de quelques fontaines, et il eut le bonheur de procurer à un grand nombre d'habitants de ce pays la grâce du bap-tême. La croix de Jésus-Christ ne tarda pas à briller sur les collines voisines, lieux auparavant consacrés aux pratiques superstitieuses.

Ce ne fut point assez pour notre saint Apôtre d'avoir établi dans Auxerre le règne de Jésus-Christ. Son zèle avait besoin de s'étendre (3). Il savait que l'esprit d'erreur continuait à répandre les ténèbres sur le reste de la contrée. Il y avait, à dix lieues d'Auxerre, un pays montagneux, couvert de bois qui environnaient les lacs formés dans les vallées; la position de ce pays favorisait le culte des païens; c'était la Puisaye, dont une partie forma le Donziais. Entrains, Interanum (4), était la capitale de ce pays, ville puissante, au milieu de laquelle s'élevait le palais du préfet romain, qui ne craignait pas de prendre le titre de césar. Elle renfermait plusieurs temples dans ses murs, et, à l'exemple de Rome, elle avait admis les divinités grecques et romaines, auxquelles elle avait associé les monstrueuses idoles de l'Orient (5). Un grand nombre de routes venaient aboutir à cette ville des différents points des pays voisins. Ce fut là que saint Pèlerin dirigea ses pas.

Un Aulerque (6) venait d'élever un nouveau temple en l'honneur de Jupiter hospitalier; il n'avait rien négligé dans la construction de ce temple, et la richesse des décors égalait la beauté de l'architecture. On accourait de toutes parts pour le visiter. Pèlerin crut que la circonstance était favorable, et qu'il devait en profiter pour déployer tout son zèle; il s'avança donc avec courage au milieu de ce peuple, et entreprit de le détourner de ses erreurs. Mais à peine eut-il commencé à parler, qu'on se jeta sur lui avec fureur pour le conduire devant le juge, qui le fit provisoirement mettre en prison.

Le lieu où il fut renfermé était un souterrain proche Bouhy, à sept kilomètres d'Entrains; il y resta enchaîné jusqu'au moment où on l'en re-tira, pour le faire paraître devant le préfet romain. La prison ne put ralentir son zèle ; il semblait dire, avec l'apôtre saint Paul, qu'on peut bien jeter dans les fers un disciple du Christ, mais qu'il n'est point de force humaine qui puisse enchaîner la parole de Dieu; il prêchait le vrai Dieu à ses geôliers et à tous ceux qui l'approchaient. Quand on l'eut conduit en pré-sence du préfet, il ne parut aucunement épouvanté par ses menaces, comme il ne se laissa pas gagner par ses promesses. La tradition nous a conservé les belles paroles qu'il prononça

devant son tribunal: « Vos honneurs sont la perte de l'âme, et les dons que vous pouvez faire sont de continuels supplices. Pour moi », ajouta-t-il, « j'invoque Jésus-Christ qui est le rédempteur de tous; je le confesserai sans crainte jusqu'à la mort; je sais que les promesses de ce grand roi ne sont point mensongères; je mets en lui toute ma confiance ».

Le juge, irrité, ordonna à ses soldats de le livrer entre les mains du bourreau, et aussitôt les soldats l'entraînèrent en le chargeant de coups.

Epuisé par les mauvais traitements et par les rigueurs, auxquelles il avait été auparavant soumis dans la prison, notre Saint était sur le point de succomber, quand un des soldats, voyant que les forces allaient l'aban-donner, lui trancha la tète de son épée. Son martyr eut lieu le 16 mai 303 ou 304, sous la grands persécution de Dioclétien.

On représente ordinairement saint Pèlerin avec le costume épiscopal; il tient en main la palme du martyre, un serpent est à ses pieds. Nous avons vu, écrivait en 1860 Mgr Crosnier, l'estimable auteur de l'Hagiologie Nivernaise, saint Pèlerin peint avec le serpent, dans une des absidioles septentrionales de l'église de La Charité-sur-Loire. Cette peinture et d'au-tres, qui se trouvent dans la même chapelle, nous ont paru remonter au XVe siècle. On les a recouvertes il y a une douzaine d'années d'une couche de badigeon qu'il serait facile d'enlever.

C'est ici le lieu de reproduire la réponse de M. le curé de Bouhy à une lettre que le même Mgr Crosnier, vicaire général de Nevers, lui adressait au mois d'août 1857, en lui demandant des renseignements sur l'attribut du serpent donné à saint Pèlerin.

« Bouhy, 12 août 1857. Monsieur le vicaire général, vous désirez de moi une réponse aux questions suivantes. J'ai hâte de vous satisfaire, en suivant l'ordre dans lequel vous avez bien voulu me les poser:

Quelle est la légende du serpent de saint Pèlerin?

Nous n'avons rien d'écrit touchant cette question, mais une tradition bien établie rapporte que saint Pèlerin, chassé d'Entrains par les idolâtres, s'était réfugié sur le territoire de Bouhy, au fond d'un vallon très étroit et qui ressemble plus à un ravin très profond qu'à une vallée. Là coule une source d'eau assez abondante et très limpide qui porte le nom de notre glorieux patron, et qui, à l'époque de son martyre, devait être peu connue, cachée comme elle l'était de toutes parts par le bois touffu qui ombrageait cette gorge. C'est cependant au bord de cette fontaine que le vénérable pontife fut découvert par les Intaraniens, qui le sommèrent de les suivre, et comme il ne se hâtait pas assez, du moins à leur gré, un d'entre eux eut le brutal courage de cingler du fouet dont il était armé le saint apôtre de Jésus-Christ. Mais, ô prodige ! on vit au même instant le fouet, détaché de son manche, prendre la forme d'un serpent, s'élancer dans le bassin de la fontaine, et disparaître dans les fissures du rocher par lesquelles on voit l'eau sourdre.

Quoi qu'il on soit, il est un fait constant et avéré qui ne doit laisser aucun doute sur la vérité du fouet transformé en serpent. Il y a à Entrains une famille portant le nom de N..., et qui, d'après la tradition, descend de celui qui eut la barbarie de se servir de son fouet contre saint Pèlerin; or, de tout temps, depuis l'époque où fut martyrisé cet apôtre de notre contrée, il y a eu dans cette famille des membres portant sur leur corps le stig-mate du crime de leur ancêtre, c'est-à-dire un serpent qui les enlace. Le nommé N..., d'Entrains, est une preuve vivante de ce fait ou plutôt de ce miracle.

Il n'est pas étonnant, d'après cela, qu'on ait donné à saint Pèlerin le serpent pour attribut. C'est le moyen dont il a plu au Seigneur de se servir pour manifester d'une manière éclatante la sainteté de son serviteur et perpétuer son culte.

Vous me demandez aussi s'il est vrai qu'on ne trouve pas de serpents à Bouhv. Je n'y en ai jamais vu depuis que j'y suis, et je ne connais per-sonne qui puisse affirmer en avoir vu, non-seulement sur le plateau de Bouhy, mais dans les environs, dans un rayon de deux kilomètres; s'il en existe, ce ne peut être que dans les bois qui forment la limite de ma paroisse et celles d'Entrains, de Ciez et de Sainpuis. C'est là seulement qu'on prétend en avoir vu, mais si rarement qu'il est permis de douter de l'exac-titude de cette assertion.

On est tellement persuadé dans notre contrée que la terre de saint Pèlerin, c'est-à-dire de Bouhy, est mortelle aux serpents, que nous voyons chaque jour des fidèles, étrangers à notre paroisse, venir de loin prendre dans un trou ménagé exprès dans la chapelle de notre église, dédiée à saint Pélerin, de la terre pour préserver leurs habitations de ces reptiles, et s'en servir au besoin contre leur morsure. Plusieurs personnes dignes de foi assurent qu'elles ont employé ce moyen avec succès. F. Meyniel, curé de Bouhy ».

Outre le stigmate du serpent, que personne ne met en doute dans le pays, il est un autre signe aussi bien constaté que le premier; c'est une masse de terre qui se remarque dans la main d'un des membres de certaines familles, et à laquelle on attribue la même origine: plusieurs des persécuteurs de saint Pèlerin l'auraient poursuivi, en lui jetant des mottes de terre; et depuis cette époque, leurs descendants auraient conservé ce stigmate de générations en générations. Les personnes qui le

portent, soit à Entrains, soit dans le voisinage, sont connues.

Après le martyre de saint Pèlerin, quelques chrétiens inhumèrent avec respect ses restes précieux à Bouhy, lieu de son supplice. Son corps y reposait encore au temps de saint Germain, et bientôt on éleva une église sur son tombeau. Plus tard, le corps du saint apôtre de l'Auxerrois fut transporté à Saint-Denis, proche Paris, et il ne resta à Bouhy que sa tête et les vertèbres. On dit que ce fut le roi Dagobert 1er qui obtint pour le monastère de Saint-Denis le corps du saint évêque d'Auxerre, et qui I'y fit transporter. En 1144, lorsque l'abbé Suger fit construire la partie de l'église de Saint-Denis qui regarde l'orient, un des autels fut mis sous l'invocation de saint Pèlerin, et consacré par Hugues de Montaigu, évêque d'Auxerre.

Dans le siècle suivant, il se fit plusieurs distractions des ossements renfermés dans la châsse de saint Pèlerin. Jeanne d'Évreux, veuve de Charles le Bel, en obtint, en 1340, de Guy, abbé de Saint-Denis, et les remit en 1342 aux Jacobins d'Auxerre, après les avoir fait renfermer dans une châsse d'argent. L'empereur Charles IV an avait aussi obtenu une partie; ce fut celle qu'on transporta à Prague en 1373. La paroisse de la Roche-en-Bregny, à deux lieues de Saulieu, prétendait aussi posséder un bras du Saint. L'église de Sens avait un reliquaire renfermant un morceau des vêtements de saint Pélerin, imbibé de son sang ; et la cathédrale d'Auxerre possédait, dans une croix d'argent, un des bras de son premier évêque, avant le pillage de son trésor par les Calvinistes. Le reste du corps, déposé à Saint-Denis, échappa à une semblable profanation par les soins que prirent alors les religieux de transporter à Paris tous leurs reliquaires. Ce fut en 1570 que Charles de Lorraine, abbé de Saint-Denis, le fit rapporter dans le monastère il plaça dans une nouvelle châsse le corps de Saint Pèlerin. Dom Georges Viole, parlant de la Chartreuse de Basseville, auprès de Clamecy, rapporte qu'on y conservait de son temps un morceau de l'étole de saint Pèlerin. Plusieurs églises des environs de Paris obtinrent de l'abbaye de Saint-Denis quelques parcelles des précieuses reliques du saint martyr.

Dominique Séguier, évêque d'Auxerre, désirait réparer la perte que son église avait éprouvée, lors du pillage des Calvinistes, en lui procurant d'autres reliques du saint apôtre de l'Auxerrois; il s'adressa donc au monastère de Saint-Denis pour obtenir ce qu'il désirait, et on consentit, en 1634, à lui donner la moitié d'un des os fémur du Saint; il le lit enchâsser dans un reliquaire d'argent doré de la valeur de 2,000 livres, et en fit don à son église en 1636. Ce fut neuf ans plus tard, en 1645, que les habitants de Bouhy, reconstruisant leur autel, trouvèrent, en creusant les fondations, un débris de sépulcre qui renfermait la tète et les vertèbres d'un grand corps humain et le corps d'un petit enfant. Le curé, pour s'assurer que c'étaient des restes de saint Pèlerin, écrivit aux religieux de Saint-Denis, qui ouvrirent leur châsse et reconnurent qu'ils possédaient le corps du Saint, mais sans la tête et les vertèbres.

Pierre de Broc, alors évêque d'Auxerre, transporta lui-même ces restes à Saint-Denis, pour les confronter avec ceux que possédait ce monastère. Pierre de Broc s'était contenté de renvoyer à Bouhy la tête et les vertèbres, sans rendre aucune ordonnance au sujet de la supplique des habitants. Soixante-sept ans après, les fidèles de la paroisse de Bouhy firent de nouvelles démarches auprès de Mgr de Caylus, et le prièrent de rendre une ordonnance définitive, après avoir consulté tous les procès-verbaux.

Mgr de Caylus acquiesça à leur juste demande; il se rendit à Bouhy, examina de nouveau les reliques, en présence d'une foule considérable, accourus des pays voisins, et rendit une ordonnance par laquelle il déclara la relique authentique et digne de la vénération des fidèles, et sur-le-champ il la vénéra lui-même, le 1er mai 1715. Dans cette translation, Mgr de Caylus retira une portion de la relique, qu'il donna à son église cathédrale, et une autre portion à l'église parois-siale de Saint-Pèlerin d'Auxerre.

Le curé de Bouhy était à cette époque le sieur Deschez, qui depuis devint chanoine de la collégiale de Sainte-Eugénie, de Varzy; dans la cérémonie de la translation de 1715, il eut soin d'extraire pour lui une portion des reliques de saint Pèlerin, qu'il conserva avec soin jusqu'en 1733. À cette époque, il en fit don au chapitre du Sainte-Eugénie, et Mgr Nicolas Colbert, faisant alors la visite de la collégiale, renferma cette relique, avec d'autres, dans une châsse d'ébène et la munit de son sceau. Cette châsse fut une de celles qu'on transporta le 9 octobre 1792 de la collégiale à l'église paroissiale de Saint-Pierre, de Varzy, dans le trésor de laquelle elle est encore déposée.

Le 4 mai 1854, M. l'abbé Crosnier, vicaire général de Nevers, passant à Varzy, vérifia les reliques de saint Pèlerin, reconnut le sceau de Mgr de Caylus, appliqué un cire rouge sur l'ouverture du reliquaire; et, comme ce sceau était en partie brisé, il le remplaça par celui de Mgr Dufêtre, évêque de Nevers. Quant à la partie du chef de saint Pèlerin que l'église de Bouhy avait conservée, Jean-Loup Rimbault, habitant du bourg, fut assez heureux pour la soustraire aux profanations des agent, révolutionnaires de 1793; il en donna quelques morceaux à ses amis, afin qu'en cas d'accident on ne fût pas exposé à tout perdre. En 1817, M. Gaudri, curé de Bouhy, ayant appris que

plusieurs, personnes possédaient des reliques de saint Pèlerin, les engagea à venir les lui remettre, et un procès-verbal, daté du 12 mai de la même année, constate que la plus grande partie de ces reliques furent déposées entre ses mains. M. Hurlault, son successeur, s'occupa activement à découvrir le reste de ces reliques, de concert avec M. Vée, curé de Dampierre-sous-Bouhy (1828).

Le sieur Rimbault étant décédé à Entrains, sa veuve rapporta à M. Vée, curé d'Entrains, un morceau du temporal gauche qui avait été gardé par le défunt. Outre ce morceau du chef de saint Pèlerin, l'église d'Entrains possède une partie du tibia provenant de la cathédrale d'Auxerre. Dans la reconnaissance qui eut lieu le 18 mars 1828, M. Hurlault avait conservé pour lui un fragment du chef de saint Pèlerin; transféré plus tard à Courcelles, il en fit don à l'église de sa nouvelle paroisse.

1. Les Savelli de Rome se font gloire d'appartenir à la famille de saint Pèlerin. MM. de Rosemont prétendent au même honneur par leur mère, Mlle de Villenault, dont la trisaïeule était une demoiselle de SavelIi.

2. Lebœuf, dans son Histoire d'Auxerre. t. II, p. 6, fait mention d'un autel élevé à cette divinité par Tétricus l'Africain:

AUG. SACR. DEAE
ICAVNI
T. TETRICIVS AFRICAN.
D S DD.

3. D'après une tradition conservée à Corvol-l'Orgueilleux, saint Pèlerin aurait évangélisé cette contrée ; **on prétend que le prieuré de Saint-Marc de Fontenay fut construit sur le lieu même ou le saint Apôtre avait prêché.**

4. Nièvre, arrondissement de Clamecy. — Une pierre géographique, trouvée Il y a quelques années à Autun, et qui marquait la distance de cette cité aux villes principales des environs, nomme Entrains trois fois sous le nom d'Iteranum.

5. Il suffit de visiter le curieux cabinet du M. Regnault, à Entrains, pour se convaincre que cette villa était comme un vaste panthéon. Outre des statuettes de Jupiter, de Vénus et de Mercure, outre les dégoûtants symboles du dieu Priape, et mille autres objets de ce genre trouvés, sur son territoire, on y remarque de petites idoles évidemment orientales, une, entre autres, avec quatre bras et une tête d'éléphant. Des monnaies et des médailles de tous les pays du monde connu, trouvées à Entrains, prouvant l'importance de cette ville.

6. Les Aulerques sont nommés dans le septième livre de César, comme dépendants des Eduens, Aulerci Brannovices ; Il y avait aussi les Aulerci Cenomani et les Aulerci Eburovices.

**Voir AD Nièvre série H**

**Née de La Rochelle (p. 140)**

**Bulletin de la SHY…page 250**

FONTENET, Fontenay, Saint-Marc-les-Fontenay (de Fontaneto), commune de Corvol-l'Orgueilleux, canton de Varzy (Nièvre), appartenait autrefois au diocèse d'Auxerre.

Cette maison, qui dépendait de la nation de Bourgogne, aurait été fondée de 1140 à 1163, d'après les Annales ; en 1167, d'après les Mémoires de l'abbé Lebeuf sur l'Histoire de l'Eglise d'Auxerre ; en 1177 seulement, d'après le Mémoire de M. Née de la Rochelle sur le Nivernais et le Donziois. Il est probable que ce dernier donne comme date de la fondation du monastère celle de la dédicace de l'église, qui fut faite, en effet, en 1176 ou 1177, par **Guillaume de Toucy** (Hist. episc. Antissiod, Labbe, T. I).

---

**Guillaume de Toucy, évêque d'Auxerre**

La retraite d'Alain obligea le clergé d'Auxerre à se donner un premier pasteur. Pour éviter l'inconvénient qui était arrivé lors de l'élection précédente, on jeta les yeux sur un ecclésiastique renommé, né dans le pays et y faisant sa résidence. Cet ecclésiastique était Guillaume de Toucy. Il avait d'abord été archidiacre, puis prévôt de l'église de Sens. Il était frère de Hugues de Toucy, archevêque de cette ville, et fils de Girard de Narbonne, baron de Toucy, et d'Agnès, issue également d'une noble famille. Il avait rempli les fonctions de sous-diacre au couronnement de la reine Adèle de Champagne, à Paris, le 13 novembre 1153. Pendant tout le temps qu'il vécut à Sens, Guillaume s'était distingue par la somptuosité de son train de vie et la manière avec laquelle il pratiquait l'hospitalité. Ce fut à sa sollicitation que Hugues, son frère, invita le pape Alexandre III, qui n'était pas encore reconnu, à se retirer à Sens. Comme ce pape avait un compétiteur, les princes eux-mêmes craignaient de se déclarer trop vite pour lui; mais Guillaume, moins timide, alla au devant d'Alexandre et l'amena à Sens, où le pontife séjourna un an et demi dans toutes les splendeurs d'une hospitalité princière que lui firent Guillaume son zélé partisan et son frère l'archevêque.

Guillaume alors aussi trésorier de Saint-Étienne, fut sacré évêque d'Auxerre, le 2 juillet 1167. Il signala son avènement par des largesses à son église et à son chapitre, et partit pour Rome afin d'y reconnaître l'autorité d'Alexandre III. Ce fut le premier évêque français qui fit cette démarche. La principale donation qu'il fit à son chapitre fut celle de la moitié de l'église de Bazarnes , à la condition de célébrer d'une manière solennelle la fête de saint Martin et un anniversaire pour son frère l'archevêque Hugues. Revenu à Auxerre, Guillaume oublia son ancien

faste et n'en conserva que la vertu de l'hospitalité; affable envers tout le monde, il se montra compatissant envers les affligés, libéral envers les pauvres, et se conduisit en tout cela avec une admirable simplicité. Il veillait avec sollicitude à la subsistance des maisons conventuelles de son diocèse, et aimait beaucoup la prière, les offices, la récitation des psaumes. Il célébrait la messe tous les jours. Enfin, il se concilia l'amitié du peuple, des évêques et des grands, entre autres, des comtes de Nevers qui n'étaient pas toujours bien intentionnés pour l'église. Au besoin, il sut résister avec force aux prétentions des seigneurs.

Ce qu'il fit pour la décoration de son église cathédrale mérite d'être rapporté. Il en fortifia la tour méridionale, en renouvela entièrement la toiture, et donna un magnifique vase d'argent du poids de huit marcs pour y renfermer l'eau bénite. Au nombre des augmentations qu'il procura au temporel de son évêché, il faut compter le don que lui fit, en 1173, le comte Guillaume, de tous les hommes qu'il avait dans le vallon de la Chapelle-de-Saint-André, et celui de plus de trente familles de Varzy, que la mère de ce comte lui accorda aussi en faveur de la mense épis-copale. Etienne de Pierre-Pertuis, son parent, seigneur de Bassou, s'était emparé d'une grande quantité de terres labourables du domaine de l'évêché; Guillaume le traduisit à la cour ecclésiastique de Sens et le fit condamner à la restitution; et, afin que les seigneurs de Bassou ne pussent plus recommencer leurs em-piètements, il fit planter sur les terres restituées une grande croix qui un fixait les limites, il acheta, à Auxerre, des droits de censive à Saint-Julien, ainsi que des maisons et des places dans le voisinage du palais épiscopal afin de l'agrandir. Ce n'est là, du reste, qu'une partie du bien que Guillaume laissa à ses successeurs.

Il y eut sous l'épiscopat de Guillaume plusieurs nouveaux au-tels fondés dans l'église cathédrale. Le premier et le principal fut celui que cet évêque consacra sous le titre de la Croix, de saint Jean l'évangéliste, saint Laurent, saint Cyr et sainte Julitte et de saint Gilles. Il y établît deux chapelains qui étaient tenus de dire chaque jour la messe pour le repos de l'âme du comte Gui et de celles de ses prédécesseurs. Le second autel était situé dans les cryptes de cette église : il le consacra sous le titre de saint Paul, de saint Cyr et de sainte Julitte, de saint Germain et de sainte Marie-Madeleine, et voulut que les chanoines de Notre-Dame en eussent la desserte, et priassent pour lui et pour son clerc Fromond qui, le premier, y avait attribué des fonds. Ces autels furent dotés.

Les maisons religieuses de la ville et du diocèse eurent part aux bienfaits de Guillaume. L'abbaye de Saint-Germain en obtint, en 1171, une rente de cinquante sous sur l'église de Blaigny. Les chanoines de Saint-Père eurent, la même année, l'église de Venouse, avec la chapellenie de Rouvray, sauf le droit et le revenu que l'église de Saint-Germain avait dans cette chapelle. Les religieux de Saint-Marien reçurent, en 1172, de Guillaume, la moitié de la cense de Vincelles, quelques terres qu'il avait achetées à Taingy, et plusieurs biens situés à Auxerre ou dans les faubourgs de cette ville. En 1174, il attribua aux religieux de Molesme l'église de Nitry, et érigea en titre d'abbaye le doyenné de Saint-Pierre, acte que le pape Alexandre III confirma la même année. Guillaume assigna, en 1179, aux religieuses de Crisenon, vingt sous de rente sur l'église de Menétreau, et la moitié de la dîme de Leugny. Il donna **l'église de Siez à l'abbaye de Saint-Laurent**, et, à la prière de Geoffroi, abbé de ce lieu, il remit, en 1180, le **prieuré de Saint-Eusèbe**, dépendant de cette maison, en possession du droit que l'évêque Alain lui avait donné sur les nouveaux chanoines, droit dont ce prieuré avait été privé pendant un temps. Cette année là aussi, il concéda aux Prémontrés de Saint-Marien les églises de Leugny et de Moulins et établit, sur la fin de sa vie, un second chapelain dans la léproserie de la Charité-sur-Loire, et en lui accordant un cimetière, il fit des règlements concernant la direction de cet hôpital.

Comme les évêques décidaient alors en personne les causes ecclésiastiques, sans qu'il fut fait mention d'officiaux, cette occupation fut souvent celle de l'évêque Guillaume qui, pour épargner à ses diocésains les peines et les dépenses des procès, alla quelquefois à Varzy tenir ses assises.

Il ne parait pas que l'évêque d'Auxerre se soit souvent absenté de son diocèse. Son plus long voyage fut celui qu'il fit à Rome en 1179, pour se trouver au concile de Latran. Un peu après son retour, il se rendit à Reims pour assister, au sacre de Philippe-Auguste. Il fut aussi quelquefois obligé d'aller à Sens pour les affaires de son diocèse.

La fin de ce grand homme répondit à la sainteté de sa conduite pendant tout son épiscopat. Étant tombé malade dans le mois d'octobre 1180, il se retira dans l'abbaye de Saint-Marien, et, le mal augmentant, il fit venir Thibaud, évêque de Nevers, Girard, abbé de Vézelay, son parent; et quelques chanoines de sa cathédrale pour faire son testament en leur présence. Tout se trouvant en règle de ce côté, il ne pensa plus qu'à la mort, et expira le 27 février 1181, couché sur la cendre et le cilice, en présence de son clergé, des religieux et de Gui de Noyers, archevêque de Sens, qui était venu l'assister à ses derniers moments. Son corps, déposé à Saint-Marien, fut retrouvé dans les ruines de cette église, le 14 juin 1714, par l'abbé Lebeuf, historien d'Auxerre, qui le fit placer, en février 1715, dans un tombeau de pierre à droite du sanctuaire de la cathédrale.

---

D'après un manuscrit du XIIè siècle de la Bibliothèque d'Auxerre, intitulé : « *Gesta pontificum Antissiodorensium* », la maison de Fontenet avait eu pour fondateur **Guillaume IV de Nevers, comte d'Auxerre (1130-1168)** ; son fils Guy et plus tard la comtesse Mahaut, furent au nombre des bienfaiteurs de la communauté.

Celle-ci payait au XIIè siècle 4 livres de pension à Grandmont et se composait de cinq religieux en 1295. En 1317, le couvent fut uni à celui de la Faye de Nevers. L'acte de fondation de la Chartreuse de Basseville (1328) est daté du « *prieuré de Saint Marc-les-Fontenay, ordre de Grandmont* ». « *Le monastère était vaste et bien bâti* » dit M. Née de la Rochelle, " *mais les biens étaient réduits à peu de chose*" (Notes dues à l'obligeance de M. l'abbé Pissier.) Les Archives nationales possèdent, sur un titre de la première moitié du XIIIè siècle, un sceau de Pierre, correcteur de cette maison.

**Site Grandmont : Page liste des fondations grandmontaines**

**Article Fontenet-St-Marc**

**Vestiges:** Il ne subsiste que l'abside de l'église sans sa voûte. Elle est flanquée d'un gros clocher carré qui pourrait être postérieur au XIIIème siècle, malgré le style de ses fenêtres. Ce clocher semble avoir été édifié après la surélévation du sol de l'église. L'abside devait avoir un voûtement en arêtes, comme à Fontblanche. Une fontaine existe à 50 m de l'abside, qui est une résurgence d'une rivière souterraine. Un culte y était semble-t-il attaché. Des morceaux de terre cuite émaillée qui daterait du XIIIème siècle ont été retrouvés par le propriétaire actuel. D'après une tradition il aurait existé ici des fresques représentant une bataille mais celles-ci ont disparu.

**Histoire**: La *celle* de Fontenet aurait été fondée vers 1166/1167 par Guillaume IV, comte d'Auxerre et Ida de Carinthie, son épouse. Ils avaient ajouté à leur don une forêt qui devint la forêt de St Etienne. Ce bois appartenait à l'abbaye de Pontigny, aussi dédommagèrent-ils celle-ci en lui donnant en 1167 le bois Girard. Cette même année, Guillaume partait pour la 2ème Croisade où il contracta la

peste et mourût à St-Jean-d'Acre le 24 octobre 1168

Les successeurs de Guillaume IV, vinrent également en aide aux Grandmontains; ainsi Pierre de COURTENAY et son gendre Hervé de DONZY, leur firent plusieurs donations.

C'est en 1177 que Guillaume de TOUCY, évêque d'Auxerre, vint à Fontenet pour bénir l'autel des moines. L'abbé LEBEUF nous relate cette expédition dans ses Mémoires concernant l'histoire d'Auxerre : *" Un jour qu'il étoit aux environs de Corvol, il trouva, devant la porte, une femme désolée de la maladie survenue à son fils qu'elle amenoit à la bénédiction de l'autel des moines de Fontenet. Ayant appris que ce jeune homme étoit à l'extrémité, il entra dans la maison, se plaça auprès du vil grabat sur lequel étoit couché le malade, lui toucha le front et le visage, le consola par ses discours et l'exhorta à se confesser". "Après qu'il l'eut entendu en confession, comme on vit qu'il vouloit rester encore, on lui proposa de faire rester plutôt un de ses chapelains, pour donner au malade le viatique, parce qu'il étoit déjà neuf heures et que le peuple l'attendoit pour la cérémonie de bénédiction. Je n'ai rien plus à coeur, répondit-il, que de faire l'oeuvre de Dieu; je ne sortirai point d'ici, que le malade n'ait reçu la communion". " Il m'ordonna donc, dit le chapelain qui nous rapporta l'histoire, de monter à cheval pour apporter le viatique de la chapelle de Fontenet qui en étoit éloignée d'environ d'une demi-lieue; et lorsque je fus de retour, lui, sans se rebuter de la malpropreté du lieu, ni de la puanteur qu'exhaloient le malade et le lit, fléchissant le genou, il lui administra la communion, lui donna sa bénédiction, et après avoir dit plusieurs paroles de consolation, tant au fils qu'à la mère, il vint à Fontenet". Le chapelain ajouta, que, la bénédiction étant achevée, à peine avait-il commencé la messe, qu'on vint lui dire que le jeune homme étoit mort. L'évêque ne manqua pas d'en parler au peuple dans le sermon, et dit:"tant de bien de ce pauvre défunt, qu'il alla presque jusqu'à assurer que son âme étoit au paradis".*

Un acte déposé aux Archives Nationales daté de 1242 porte le sceau de Pierre, correcteur de la maison de Fontenet.

Un acte du 15 juin 1248 mentionne l'achat du Moulin Bernard par les moines de Fontenet.

En mai 1262, Guillaume d'ARCY fait aux religieux frères de Fontenet une donation du four de Chivres "*par pure et perpétuelle aumône et sans aucune révocation à venir*" . Guillaume d'ARCY donne en outre « *Gauthier BOLIER mon homme et tous les héritiers dudit Gauthier, né ou à naître de luy, excepté Agnès, sa fille mariée*".

Par testament de 1257, la comtesse Mahaut donna 40 sols au prieuré.

En janvier 1286, une lettre du correcteur et des frères de Fontenet porte accord avec Robert, comte de Nevers, sur cinq muids de vin à prendre tous les ans sur les vendanges de Clamecy contre le paiement de 4 livres.

En 1295, Fontenet hébergeait cinq clercs; **elle fut unie en 1317 au prieuré de la Faye de Nevers**.

En 1369, Robert, comte de Flandre et de Nevers, permit aux moines de Fontenet d'acquérir des biens sur toutes ses terres, mais ceux-ci devaient verser tous les ans 50 sols à l'évêque d'Auxerre.

Il faut ensuite attendre le XVIème siècle pour avoir une trace écrite de Fontenet. En effet le 28 octobre 1524 les frères Jean CAILLON l'ainé et Jean CAILLON le jeune, et Huguette CAILLON font une donation à "*Messieurs du Prieuré de Fontenet*" d'une rente annuelle de 60 livres tournois dues par Edmond GUEUBLE, paroissien d'Entrains, sur le moulin de Menabre, paroisse de Corvol.

En 1531, dans une pièce relative à une somme de 4 livres due au prieuré de la Faye, on relève le nom du frère Etienne MICHAUD comme "*étant prieur du prieuré et maître de l'église de Fontenet, membre uni et incorporé au prieuré de la Faye*".

En 1562, le nom de Philippe DESCHAMP apparaît comme prieur de Fontenet.

En 1575, le prieur de la Faye, Jehan LORDEREAU, qui habite Bourges, accense pour trois ans la Faye, Colombe et Fontenet.

A partir de cette date, Fontenet entrera en décadence.

En 1725, Simon HENRI, vicaire de Corvol, dût faire reconstruire la chapelle qui tombait en ruines, et, en 1747, Née de la ROCHELLE écrivait dans son histoire du Nivernais: *" La maison de Fontenet était vaste et bien bâtie, mais il n'en reste plus qu'une petite chapelle, que l'on entretient. Les bâtimens sont totalement détruits, et les biens dissipés. Le Prieur ne jouit plus que de quelques héritages qu'il afferme, et de quelques menus cens, qui ne produisent pas un revenu bien considérable".*

Enfin, le 6 août 1760, le prieuré de Fontenay-St-Marc est vendu par Dom François NICOT au sieur **Etienne DUGUE** (*peut-être ce marchand d'Entrains (1731-...) X Elizabeth Boulu - ou son père, autre Etienne -, d'où Anne X François Pietresson de Saint-Aubin, Md à Entrains* ***(voir fiche La Cour-des-Prés)*** devant maître GONIN, notaire. ». Il sera revendu ensuite.

---

Pour de plus amples renseignements consulter les "*Cahiers Grandmontains*" n° 7.

---

**La Faye de Nevers (Nièvre)** fondée avant 1161 par Guillaume III de Nevers. En reconnaissance il figure sur le nécrologe primitif de Grandmont à la date anniversaire du 21 novembre. En 1168 Guillaume IV de Nevers-Auxerre et sa femme Ida de CARINTHIE, durent confirmer la donation avant le départ de Guillaume pour la 2ème Croisade. Il devait d'ailleurs y mourir, victime de la peste à St Jean d'Acre le 24 octobre 1168. La Faye de Nevers connut un essor important durant le XIIème siècle, ce qui lui permit vers 1175 d'envoyer une colonie de religieux fonder le couvent de Fontenet-St-Marc.

---

L'**Ordre de Grandmont** est un ordre monastique catholique originaire du Limousin fondé vers 1076 et dissous en 1772, répandu de l'Angleterre à l'Espagne. Issu de l'érémitisme tout en y mêlant des traits cénobitiques, l'ordre est caractérisé par sa règle et la diffusion de son modèle architectural, conforme à la réforme grégorienne.

*Chasse de Thomas Becket, émail grandmontain (XIII^e siècle).*

**Fondation**

Après un pèlerinage en Italie pendant lequel il aurait rencontré des ermites, Étienne, originaire de Thiers en Auvergne, s'installe au pied des monts d'Ambazac, à 20 km de Limoges, dans le duché d'Aquitaine. Il fonde l'ermitage de Muret, vers 1076. Cette période est marquée par la création de plusieurs communautés monastiques de réforme : ainsi, en 1084, Bruno fonde la Chartreuse et en 1098 Robert de Molesmes fonde l'abbaye de Cîteaux.

La *Vita*, écrite pour le dossier de canonisation d'Étienne au xii^e siècle, le présente comme un fondateur d'ordre. Cependant, il reste diacre : il ne revêt ni l'habit des moines, ni celui des chanoines. Étienne et ses premiers compagnons se distinguent par leur choix d'une vie d'excessive pauvreté. Il interdit toute possession de terres au-delà des bornes du domaine, tout animal hormis les abeilles. Muret est si peu étendu que les ermites vivent des dons suscités par leurs prières. Étienne et ses frères pratiquent les travaux manuels, les cultures de subsistance, sans règle, dans leur enclos, loin du monde. Son fidèle disciple Hugues de La Certa, né au château de Châlus en 1071, transmet son idéal de vie et sa doctrine fondée sur l'Évangile : c'est la base de la Règle de l'Ordre.

Les premières communautés rassemblent dans un strict esprit d'égalité deux

catégories très différentes. D'abord les frères lais (plus tard appelés convers) chargés de la gestion puis les frères prêtres ou clercs qui mènent une vie contemplative et dépendent des premiers : telle est l'originalité de Grandmont.

À la mort du fondateur, le 8 février 1124 (en fait, en 1125 dans le calendrier actuel, car le changement d'année se faisait le 25 mars dans le Limousin à cette époque), Pierre de Limoges, prêtre, devient responsable des frères (prieur). À la suite des chicanes avec leurs voisins bénédictins d'Ambazac et sans doute à la décision de l'évêque de Limoges, il décide de s'installer à Grandmont (commune de Saint-Sylvestre), à 5 km d'Ambazac. Le lieu se trouve en frontière des terres de l'évêque dans les domaines du comté de la Marche. Le seigneur du lieu, Amélius de Montcocu, leur ayant donné tout le terrain nécessaire, les moines ont alors entrepris d'y construire un oratoire et les cellules. Dès qu'ils furent bâtis, en 1125, les frères quittèrent Muret en procession, emmenant le corps d'Étienne de Muret, et s'établirent à Grandmont sous la direction du prieur Pierre de Limoges.

Vers 1150-1160, le quatrième prieur, Étienne de Liciac (1139-1163) condensa dans une règle les exemples et les enseignements du fondateur. Une première mouture de la règle de Grandmont serait acceptée par le pape en 1156. Le pape Alexandre III « confirme » la règle vers 1171. En 1188, le pape Clément III approuve ce texte, une des dernières fois où une nouvelle règle est acceptée. Autre fait notable, Étienne est canonisé en 1189.

L'érémitisme disparait peu à peu de l'Église latine pour être remplacé par le cénobitisme. Certains, parmi les frères lais, appartiennent à la petite noblesse. Habitués à gérer les affaires familiales, la Règle leur confie le temporel, source de l'impression d'assujettissement des clercs. Le prieur les choisit aussi pour diriger les celles, ces petites dépendances. Les clercs « se trouvèrent par cette institution soumis aux laïques qu'ils auraient dû gouverner entièrement suivant la pratique de tous les autres religieux », d'où les crises dans l'ordre. Accusés de vouloir régler le spirituel, les frères lais perdent peu à peu tout pouvoir dans un monde qui met en avant les clercs. Pour ces derniers, la règle parait trop austère : les papes l'assouplissent.

Cette évolution a pour arrière-fond l'intérêt d'Henri II Plantagenêt pour Grandmont. Il s'en sert de base pour contrôler le Limousin et ses vassaux. Lui-même, ses fils participent à la construction des bâtiments à l'essor de l'ordre en Aquitaine, Poitou, Anjou, Normandie, Angleterre. Aux nouvelles implantations Plantagenêt répondent les fondations du roi de France : 159 celles entre 1124 et 1274. Plus de 80 % des actes de fondation se situent entre 1189, date de la canonisation du fondateur, et 1216.

Les nouvelles fondations reçoivent des rentes ou des dîmes, un domaine. Les Grandmontains qui bâtissent des monastères miniatures, autre spécificité, dans un carré d'une trentaine de mètres de côté ne vivent plus dans le premier idéal de pauvreté. Les maîtres d'œuvre diffusent le savoir-faire de Grandmont dans les celles. L'art s'épanouit. Des bâtiments imposants s'élèvent à Grandmont. Les mécènes commandent des œuvres remarquables : orfèvrerie, vitraux, émaux, tissus, manuscrits.

**Réorganisation du xiv^e^ siècle, apogée et chute**

Cependant les dissensions persistent tout au long du XIII^e^ siècle. Par conséquent en 1317, le pape Jean XXII réorganise l'Ordre. Grandmont est érigé en abbaye chef

d'ordre. Le pape conserve 39 maisons élevées au rang de prieurés, elles regroupent une quinzaine de frères chacune. Les autres deviennent de simples mini-monastères (des "celles"), domaines agricoles rattachés à un prieuré ou à la maison-mère. Pendant les Guerres de Cent Ans, l'autorité du roi d'Angleterre s'affaiblit à Grandmont. L'emprise du roi de France sur les abbés augmente.

En dépit des vicissitudes des guerres de Cent Ans, de la commende et des guerres de religion, les archives de Grandmont nous révèlent une seigneurie ecclésiastique qui se maintient. Elle a des droits de justice de banalité. Tout au long de son histoire, l'abbaye est exempte de tailles et autres droits et profite de la conjoncture pour accroître son patrimoine. C'est pendant le XVII$^{e}$ siècle et grâce à l'endettement des tenanciers qu'elle rachète ou saisit des tènements jusque-là laissés en emphytéose. On parle de ces « messieurs de Grandmont ». Les abbés s'accrochent aux idées de la Ligue, se rapprochent de la Contre-Réforme. Ils tentent sans succès de lutter contre le laisser-aller, s'attellent à de grands projets de reconstruction des bâtiments de l'abbaye.

Au XVIII$^{e}$ siècle, Charles Frémon, abbé de Grandmont, propose une réforme de « stricte observance », mais seules quelques maisons l'adoptent. Le refus des autres religieux et la convoitise de l'évêque entraînent la suppression de l'Ordre par la commission des réguliers en 1772. Cela entraîne vite la dispersion totale de la centaine de religieux qui subsistaient. Les sites grandmontains sont vendus à la Révolution. Des entrepreneurs démolissent les bâtiments pour récupérer les matériaux. Les bâtiments de l'abbaye de Grandmont sont démolis en 1817.

Réconfort de générations d'hommes par son secours spirituel ou social, le monde grandmontain révèle le pouvoir sur les hommes de cénobites, habiles gestionnaires. S'il séduit par sa règle, souvenir de son origine érémitique, il vit constamment en symbiose avec le contexte politique et économique.

Une reviviscence de l'esprit insufflé par Saint Étienne a eu lieu en 1979, en Indre-et-Loire, sur la commune de Villeloin-Coulangé près de Loches. Dans un ancien ermitage grandmontain fondé par Henri II Plantagenêt, 3 frères vivent de "l'évangile et de la croix" en communion avec toute l'Église au sein du Prieuré Notre-Dame et Saint-Étienne de Villiers.

Le prieuré Saint-Michel (XII$^{e}$ siècle) existe toujours au domaine de Grandmont (juste à côté de Soumont, près de Lodève). Il a encore son église et son cloître. Passé entre plusieurs mains, il fut possédé par des vignerons après la disparition de l'Ordre ; ses actuels propriétaires, la famille Bec, lui ont rendu son aspect, malgré quelques traces de modifications de leurs prédécesseurs.

Il possède enfin des vestiges encore plus anciens : des « sarcophages wisigothiques », donc antérieurs au prieuré, et un dolmen du II$^{e}$ millénaire av. J.-C., le dolmen de Coste-Rouge, d'où l'on a une superbe vue sur les environs.

*Source : Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique*

**Bibliographie et sources**


- Gilles Bresson, *Monastères de Grandmont, guide d'histoire et de visite*, éditions d'Orbestier, 2000.

- Groupe d'études et de recherches sur les Grandmontains (GEREG), *Les Cahiers Grandmontains*, n° 1 à n° 45 (février 2012).
- R. P. Jean Fouquet, Frère Philippe-Étienne, *Histoire de l'ordre de Grandmont*, Chambray, C.L.D., 1985.
- Robert Chanaud, *L'abbaye et l'ordre de Grandmont. Entre ascétisme et opulence, XIe – XVIIIe siècles*, Limoges, Culture et patrimoine en Limousin, 2012, 104 p.
- Martine Larigauderie-Beijeaud, *Grandmont, de l'ermitage à la seigneurie ecclésiastique, XIIe – XVIIIe siècles*, sous la direction de Jacques Péret, thèse de l'université de Poitiers, G.E.R.H.I.C.O, 2004